

**Direction des Jurys
de l'enseignement secondaire**
Rue Adolphe Lavallée, 1
1080 Bruxelles

enseignement.be/jurys
jurys@cfwb.be

Jurys de la Communauté française de l'enseignement secondaire ordinaire

Consignes d'examens

Cycle	2021-2022/1
Option	Technicien/Technicienne en comptabilité
Matière	Gestion informatique

I. Informations générales

●●● Identification de la matière

Nom de l'option de base groupée (OBG) : **Technicien/Technicienne en comptabilité**

Matière : **Gestion informatique**

●●● Programme

Selon la réglementation, les questions d'examens porteront sur les programmes de la Fédération Wallonie-Bruxelles¹. Ces programmes sont téléchargeables sur le site <http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/programmes>.

Numéro du programme : **99/2002/248B**

Lien : <http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/progr/99-2002-248B.pdf>

Nom du programme : **Technicien/Technicienne en comptabilité**

Rappel : ces consignes ne se substituent pas au programme de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Elles complètent le programme et précisent notamment les modalités d'évaluation.

●●● Titre visé, type d'enseignement

Titre : le Certificat d'enseignement secondaire supérieur pour l'enseignement secondaire technique de qualification (CESS).

¹ Article 10 du Décret du 27/10/2016 portant organisation des jurys de la Communauté française de l'enseignement secondaire ordinaire

II. Organisation de(s) l'examen(s) de

●●● Modalités de passation

Type d'examen : pratique sur ordinateur.

●●● Consignes d'examen(s)

⇒ Logiciel de référence : BOB50

● Généralités

- ouvrir un dossier existant
- encoder un signalétique complet sur base d'informations fournies (client + fournisseur)
- modifier et créer des délais de paiement
- créer et paramétrer adéquatement de nouveaux comptes au sein du plan comptable
- choisir à propos les journaux à utiliser lors des écritures
- maîtriser et appliquer la méthode de calcul d'amortissement linéaire
- valider les journaux au moment adéquat
- éditer la déclaration à la TVA
- éditer bilan et compte de résultats

● Encodage des achats

- encodage de factures d'achat nationales simples sur base de factures réelles ou fictives :
 - choix adéquat du code tva national
 - choix adéquat du taux de tva national
- encodage de factures d'acquisition intracommunautaire simples sur base de factures réelles ou fictives :
 - choix adéquat du code tva national
 - choix adéquat du taux de tva national
- encodage de factures d'importation simples sur base de factures réelles ou fictives :
 - choix adéquat du code tva national
 - choix adéquat du taux de tva national
- encodage de factures d'achat national complexes sur base de factures réelles ou fictives :
 - factures intégrant une situation :
 - cocontractant
 - emballages consignés/perdus
 - escompte ferme ou conditionnel
 - exemption de TVA
 - TVA non récupérable
 - voitures de société/véhicules utilitaires
 - choix adéquat du code tva national
 - choix adéquat du taux de tva national

- **Encodage des ventes**

- encodage de factures de vente nationales simples sur base de factures réelles ou fictives :
 - choix adéquat du code tva national
 - choix adéquat du taux de tva national
- encodage de factures de livraison intracommunautaire simples sur base de factures réelles ou fictives :
 - choix adéquat du code tva national
 - choix adéquat du taux de tva national
- encodage de factures d'exportation simples sur base de factures réelles ou fictives :
 - choix adéquat du code tva national
 - choix adéquat du taux de tva national
- encodage de factures de vente complexes sur base de factures réelles ou fictives :
 - factures intégrant une situation :
 - cocontractant
 - emballages consignés/perdus
 - escompte ferme ou conditionnel
 - exemption de TVA
 - TVA non récupérable
 - voitures de société/véhicules utilitaires
 - choix adéquat du code tva national
 - choix adéquat du taux de tva national

- **Encodage de notes de crédit sur achat**

- encodage de notes de crédit sur achat nationales simples sur base de factures réelles ou fictives :
 - choix adéquat du code tva national
 - choix adéquat du taux de tva national
- encodage de notes de crédit sur acquisition intracommunautaire simples sur base de factures réelles ou fictives :
 - choix adéquat du code tva national
 - choix adéquat du taux de tva national
- encodage de notes de crédit sur importation simples sur base de factures réelles ou fictives :
 - choix adéquat du code tva national
 - choix adéquat du taux de tva national

- **Encodage de notes de crédit sur vente**

- encodage de notes de crédit sur vente nationales simples sur base de factures réelles ou fictives :
 - choix adéquat du code tva national
 - choix adéquat du taux de tva national
- encodage de notes de crédit sur livraison intracommunautaire simples sur base de factures réelles ou fictives :
 - choix adéquat du code tva national
 - choix adéquat du taux de tva national
- encodage de notes de crédit sur exportation simples sur base de factures réelles ou fictives :
 - choix adéquat du code tva national
 - choix adéquat du taux de tva national

- **Encodage d'écritures plus particulières**

- amortissements
- ouverture des comptes
- rémunérations
- taxes et assurances
- variations de stock
- ventes comptoir

- **Encodage d'écritures de paiement**

- Réconciliation avec opérations précédemment encodées
- Choix du bon journal financier en fonction des preuves de paiement fournies (quittance, extraits de compte,...)

III. Evaluation

●●● Pondération

Chaque matière est pondérée sur une note finale de 20 points.
Chaque cours de l'OBG est considéré comme une matière.

IV. Annexes

●●● Exemple d'anciens examens

La Direction des Jurys de l'enseignement secondaire ne fournit aucun ancien examen.